



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E105433

VALABLE JUSQU'AU 09/04/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/10/1987

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 30/04/2014  
60 000

Raison sociale : TECHNI CHAUFF

56 AVENUE DE VERDUN  
62232 ANNEZIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ARRAS 453244881

Siret : 453 244 881 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 47177L

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6570793504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6570793504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Téléphone : 03 21 01 36 62

Portable : 06 88 08 12 39

Site Internet : www.techni-chauff.fr

E-mail : contact@techni-chauff.fr

Responsabilité légale :

CORDONNIER FLORENT GÉRANT / CORDONNIER FLORENT GÉRANT ASSOCIÉ

Fax :

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	24/05/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	10/04/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/05/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	24/05/2023
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	24/05/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.